

DISPOSITIONS TARIFAIRES TECHNIQUES

PAX 3A

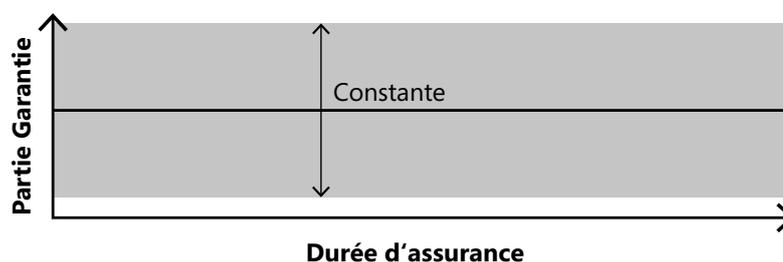
ASSURANCE-VIE LIÉE À DES PARTICIPATIONS

ASSURANCE DE CAPITAL NUMÉRIQUE AVEC RÉMUNÉRATION GARANTIE ET PLACEMENT LIÉ À DES PARTICIPATIONS

Type de prévoyance	3a
Mode de financement	Prime périodique
Paiement supplémentaire	Montant 3a maximal
Montant transféré	Possible
Âge d'entrée (min./max.)	18/55
Durée en années (min./max.)	10/jusqu'à l'âge terme
Âge terme (min./max.)	60/70
Prime annuelle (min./max.)	CHF 600/montant 3a maximal
Adaptation automatique de la prime	Possible*
Versement de la prestation en cas de décès	Valeur de votre placement
Système d'excédents	Bonification du fonds: les excédents sont utilisés pour l'achat de parts supplémentaires au même fonds.
Répartition de la prime	Pourcentage investi dans le placement lié à des participations avec taux d'intérêt garanti/part garantie: 90/10, 70/30, 50/50. Ces 3 variantes sont convenues lors de la conclusion du contrat et sont fondamentalement valables pour toute la durée du contrat.
Protection risque	Exonération des primes

* En cas d'augmentation du montant maximal déductible fiscalement, la prime annuelle effective est automatiquement augmentée de la différence entre le nouveau et l'ancien montant maximal.

Schéma de l'évolution



PORTEFEUILLES DE FONDS

Nombre de portefeuilles de fonds	Un fonds de placement par police.
Prix d'émission et de rachat	Les fonds sont acquis au prix d'émission (valeur nette d'inventaire plus une commission d'émission unique) en francs suisses. Actuellement, le taux de commission d'émission est de 1 %.
Offre de fonds	Des frais sont facturés pour la gestion des fonds ou portefeuilles de fonds. Ceux-ci sont déterminés par le fournisseur de fonds. Vous trouverez les taux de frais actuellement applicables sous www.pax.ch/fondsservice .
Frais de gestion	Les frais de gestion sont déduits une fois par an à terme échu: 0.50 % est déduit de la réserve mathématique si la réserve mathématique d'inventaire est inférieure à CHF 50'000, ou 0.35 % de la réserve mathématique si la réserve mathématique d'inventaire est égale ou supérieure à CHF 50'000.
Switch	Le preneur d'assurance peut à tout moment charger Pax d'échanger les fonds. La vente ainsi que l'acquisition sont effectuées à la valeur nette d'inventaire, ce qui signifie que ni commission d'émission, ni frais de switch ne sont perçus.